



Laurette  
Fugain

L'ASSOCIATION QUI LUTTE  
CONTRE LA LEUCÉMIE

L'ESSENTIEL  
DES COMPTES 2014

---



© Marine Cesvet

I - En préambule	3
II - Chiffres clés	4
III - Une volonté forte de limiter les frais de fonctionnement	5
D'où viennent les ressources de l'association	6
Comment l'association utilise les dons	7

## I - PRÉAMBULE

“ Laurette Fugain, l'association qui lutte contre la leucémie, mène depuis 2002 un combat quotidien pour la vie : **solidarité, transparence et responsabilité sont au coeur de cet engagement.** ”

L'association accorde la plus grande importance à l'affectation de la majorité de ses ressources au développement de ses missions, en oeuvrant avec une équipe restreinte de permanents, **sans frais de locaux et essentiellement avec des prestations gratuites ou en mécénat de compétence.** L'ampleur et la qualité des projets menés sont rendues possible par **la grande implication des bénévoles, le professionnalisme de l'équipe des permanents, et l'engagement des entreprises, des partenaires et de nos donateurs.**



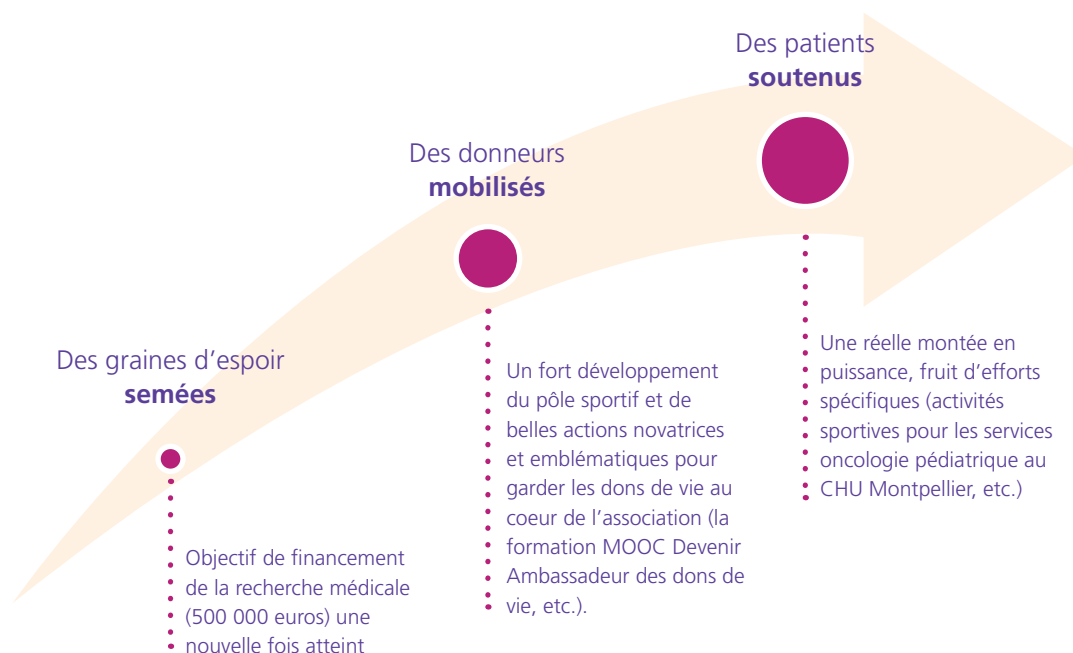
© Manuelle Toussaint / Starface

Ambitieuse dans son développement, l'association peut compter **sur la rigueur de son organisation et de ses comptes, lesquels ont été validés sans réserve chaque année par un Commissaire aux Comptes.**

Il est difficilement acceptable de voir mourir un être humain parce que d'autres n'ont pas su qu'ils pouvaient le sauver. Pour que les malades ne soient plus jamais confrontés à l'insuffisance de ces Dons de Vie, **soutenez-nous !** ”

**Stéphanie Fugain, Présidente**

L'année 2014 a été une année de travail intense, guidée par le seul objectif de continuer à agir avec force et efficacité pour aider les personnes atteintes de leucémie.



## II - CHIFFRE-CLÉS

---

Création en **septembre 2002**

**5** antennes en France et une délégation à L'île de la Réunion ouverte en 2014

**500 000**

euros par an affectés à la recherche médicale, soit un cumul de **113 projets soutenus pour 5 millions d'euros** de la création de l'association à fin 2014

**2** bourses et prix annuels pour le personnel médical (médecins et soignants)

Des **dizaines** d'action de mobilisation autour des dons de vie

Des **centaines** de patients et de familles bénéficiaires des projets d'aide

**6** permanents (dont la moitié à temps partiel)  
et plus de **300** bénévoles

**869 353**

euros de gratuités obtenues (bénévolat inclus) soit **80% des ressources en numéraire**

### III - UNE VOLONTÉ FORTE DE LIMITER LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

---

L'association bénéficie du soutien fidèle de nombreuses entreprises et effectue un travail considérable au quotidien pour obtenir des gratuités, tant pour son fonctionnement interne que pour ses projets.

Par exemple :

- Communication gracieuse (messages de sensibilisation aux dons dans les médias, annonces publicitaires, mise en forme d'affiches, etc.) ;
- L'association ne loue pas de locaux, elle utilise des salles de réunion prêtées gracieusement ;
- Matériels (ordinateurs, matériel de bureau, etc.) obtenus le plus souvent gratuitement ;
- Nuitées offertes gracieusement pour l'hébergement d'urgence des familles de patients.

**Ces gratuités représentent plus de 860 000 euros en 2014.**

L'association, qui s'appuie sur une équipe restreinte de 6 permanents (dont 3 seulement à temps plein, 2 à 80% et un à 50%), mobilise et fidélise de nombreux bénévoles ayant réalisé en 2014 plus de 12 960 heures de bénévolat, soit l'équivalent de 8 personnes à temps plein.

Cette dynamique mise en place dès la création de l'association lui permet de dégager les ressources nécessaires au financement de la recherche médicale (en moyenne 500 000 euros par an, prix et bourses, etc.), faisant aujourd'hui de Laurette Fugain l'un des tous premiers contributeurs associatifs dans le financement de la recherche contre la leucémie.

## IV - D'OÙ VIENNENT LES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION ?



- **43,9%** de dons des particuliers
- **9,6%** de dons d'autres associations, fondations ou écoles
- **39,9%** d'opérations avec les entreprises (mécénats et autres opérations)
- **6,5%** d'autres produits (produits financiers et remboursements sur conventions d'aide à la recherche médicale).

Laurette Fugain peut compter sur la générosité du grand public, à la fois fidèle aux valeurs de l'association et mobilisé par son dynamisme : dons spontanés, adhésions, collectes liées à des défis sportifs, legs et donations, etc. les formes de soutien sont nombreuses.

Dans un contexte économique difficile, l'association continue également de convaincre les entreprises et de susciter leur engagement sur ses projets. Grâce à son professionnalisme, elle a su construire des relations de confiance et fidéliser ses partenaires.

L'association Laurette Fugain fédère aussi des fondations et d'autres associations (artistes, troupes de théâtre, associations sportives, culturelles ou professionnelles, etc.) qui se mobilisent pour faire avancer concrètement la lutte contre la leucémie.

Laurette Fugain ne bénéficie quasiment pas de subventions de l'État ou de Collectivités, gage d'indépendance et de solidité financière dans le contexte actuel de désengagement de l'État.

### Un don en confiance

Les comptes de l'exercice ont été établis par notre Expert-comptable. Ils ont ensuite été certifiés par le Commissaire aux comptes, le cabinet BDO.

Les comptes de l'association sont donc réguliers, sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice.

Depuis sa création, les comptes de l'association ont toujours été certifiés sans aucune réserve.

## V - COMMENT L'ASSOCIATION UTILISE LES DONS ?



### ● 82,5% missions sociales

- avec :
- 48,1% pour la recherche médicale,
  - 11,1% pour l'aide aux malades
  - 23,3% pour l'information sur les dons de vie

### ● 9,5% frais de recherche de fonds

### ● 8,1% frais de fonctionnement

- avec :
- 3,5% pour les rémunérations (salaires administratifs et charges sociales, honoraires expert-comptable et commissaire aux comptes),
  - 1,9% pour les frais administratifs (locations diverses, frais postaux et de télécommunication, fournitures de bureau et d'entretien,...),
  - 1,2% pour les déplacements (déplacements-assurance véhicules ),
  - 0,5% pour les dotations aux amortissements,
  - 1% pour les impôts.

82,5 % des dépenses de l'association sont affectées directement à la réalisation de ses 3 missions, dont une majorité pour la Recherche Médicale et les différents Prix et Bourses.

L'association bénéficie d'une présence médiatique très forte (campagnes d'affichage, messages TV/Radio, encarts presse...); ces supports sont extrêmement coûteux, mais un important travail de démarchage permet d'en bénéficier tout en conservant des frais de recherche de fonds réduits.

Enfin, les frais généraux représentent en valeur 93 962 euros, un montant assez réduit en comparaison du volume d'activité de l'association.

Le fait que l'association dépense peu pour ses 3 missions (grâce à l'obtention de gracieux...) augmente mécaniquement le pourcentage de ces frais incontournables mais maîtrisés.

Merci de votre soutien.

### Les dons affectés à la recherche

Une partie des dons affectés à la recherche n'est pas utilisée l'année du don.

En effet, l'association Laurette Fugain verse les fonds en plusieurs fois, vérifiant à chaque étape que les dépenses sont justifiées. Les fonds sont donc mis de côté dans les comptes (on les retrouve dans le poste « fonds dédiés » des comptes annuels) en attendant que les équipes de recherche fournissent les justificatifs nécessaires à chaque étape.

Enfin, l'association réclame systématiquement les « trop perçus » à la clôture d'un projet de recherche.

# COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉ AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES AUPRÈS DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOIS

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>956 823</b>	<b>917 488</b>
<b>1.1 Réalisées en France</b>		
• Action réalisées directement		
- Information et promotion (dont Cigale/Alhambra)	269 914	
- Charges directes et indirectes information don de soi		
- Aide aux malades (dont prix Isabelle)	129 009	
- Recherche (dont prix Laurette Fugain et bourses jeunes chercheurs)	557 899	
• Versements à d'autres organismes agissant en France		
- Recherche	0	
<b>1.2. Réalisées à l'étranger</b>		
• Actions réalisées directement	0	
• Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	0	
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>109 779</b>	<b>109 779</b>
<b>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</b>	<b>109 779</b>	
<b>2.2 Frais de recherche des autres fonds privés</b>	<b>0</b>	
<b>2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</b>	<b>0</b>	
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>93 962</b>	
* ou dépenses opérationnelles		
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	1 160 564	
II - Dotations aux provisions	0	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	517 537	
IV - Excédent de ressources de l'exercice	20 327	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 698 428</b>	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financières à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 027 267
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
• Missions sociales	818 802	
• Frais de recherche de fonds	25 434	
• Frais de fonctionnement et autres charges	25 117	
<b>TOTAL</b>	<b>869 353</b>	

Pour l'établissement de ce tableau, il a été considéré que les seules ressources ne provenant pas directement ou indirectement de l'appel à générosité publique étaient les versements d'entreprise assimilables à produits-partages et les autres produits, y compris les produits financiers. Les dons et mécénats sont considérés comme issus de la générosité publique et donnent lieu à utilisation des fonds dédiés dès lors que les missions sociales de Laurette FUGAIN sont bien définies.



## RESSOURCES

	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		801 956
<b>1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>	<b>925 660</b>	<b>925 660</b>
<b>1.1 Dons et legs collectés</b>		
• Dons manuels non affectés		
- Particuliers	0	
- Autres associations ou fondations ou écoles	0	
• Dons manuels affectés		
- Particuliers	396 824	396 824
- Autres associations ou fondations ou écoles	103 122	103 122
• Legs et autres libéralités non affectés	0	0
• Legs et autres libéralités affectés	77 432	77 432
<b>1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>		
• Ventes aux enchères	0	0
• Autres (entreprises et diverses opérations)	348 282	348 282
<b>2 - AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	<b>82 448</b>	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>1 000</b>	
<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>	<b>70 176</b>	
• Produits financiers	29 696	
• Adhésions	5 063	
• Divers	35 417	
I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	1 079 284	
II - Reprises aux provisions	0	0
iii - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	619 144	
IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf. tableau des fonds dédiés)		101 607
V - insuffisance des ressources de l'exercice	0	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 698 428</b>	<b>1 027 267</b>
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 027 267
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		801 956
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
• Bénévolats (heures)	185 883	
• Prestations	637 836	
• Dons en nature	45 634	
<b>TOTAL</b>	<b>869 353</b>	

Les informations présentées ont été établies sur la base de la comptabilité analytique de l'exercice. Les dépenses opérationnelles de recherche ou d'information sur le don de soi et les coûts d'appel à la générosité publique comprennent les salaires et charges des personnes affectées à ces secteurs. Les salaires et charges des autres personnes ont été maintenues en frais de fonctionnement. L'association a un effectif permanent de 5 personnes auxquelles s'ajoutent de nombreux bénévoles. Certains frais subsistant en frais de fonctionnement ne sont pas ventilés bien qu'ils concernent en partie des missions sociales (déplacements, poste, télécommunications,...).



**SOUTENIR**

**la recherche médicale**



**MOBILISER**

**autour des Dons de Vie**



**AIDER**

**les patients et les familles**



**Laurette  
Fugain**

l'association qui lutte  
contre la leucémie

Rejoignez-nous sur



contact : [stephaniefugain@laurettefugain.org](mailto:stephaniefugain@laurettefugain.org)

**#jesauveunevie**

Association Laurette Fugain  
Lot n° 1674 - 101 rue de Sèvres  
75279 Paris cedex 06

**[www.laurettefugain.org](http://www.laurettefugain.org)**